

COMMUNIQUÉ MÉDIA

Genève/Londres/Paris/Berlin/Madrid 12 mars 2018

MAKE WAY FOR JUSTICE #4 : la compétence universelle prend de l'ampleur

La compétence universelle gagne du terrain. Dans leur rapport <u>Make way for justice #4</u>, <u>TRIAL International</u> et ses partenaires <u>FIDH</u>, <u>ECCHR</u>, <u>REDRESS</u> et <u>FIBGAR</u> illustrent cet élan international au travers de 58 affaires impliquant 126 suspects.

126 INDIVIDUS POURSUIVIS POUR LES CRIMES LES PLUS GRAVES

La lutte contre l'impunité a rarement connu un tel dynamisme. En 2017, des pays d'Afrique, d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Amérique latine ont resserré l'étau sur les criminels de guerre en recourant à la compétence universelle.

Ce principe permet aux Etats de poursuivre les suspects de crimes internationaux, tels que <u>génocide</u>, <u>crimes</u> <u>de guerre</u> ou <u>crimes contre l'humanité</u>, indépendamment de leur nationalité ou du lieu où le crime a été commis.

Pour faire face aux défis propres à la compétence universelle, de nombreux Etats ont mis en place des unités de crimes de guerre. Pas plus tard que l'année dernière, ces unités spécialisées auraient enquêté, poursuivi ou traduit en justice 126 suspects des crimes les plus graves.

Bien d'autres dossiers sont en cours d'instruction. « Les Etats qui octroient suffisamment de ressources aux unités spécialisées sont à la pointe du combat contre l'impunité, transformant la justice en action concrète » commente Valérie Paulet, coordinatrice de Trial Watch et auteure du rapport.

RENFORCEMENT DE LA LUTTE CONTRE L'IMPUNITÉ

Le rapport Make way for justice #4 identifie également les prérequis de tels succès. Les unités spécialisées efficaces ont en commun de disposer de suffisamment de ressources, de personnel, et de bénéficier d'un niveau supérieur d'autonomie. Elles peuvent en outre compter sur l'expertise de différents départements, tels que ceux de la police ou de l'immigration.

A l'inverse, le Royaume-Uni, par exemple, a fusionné le mandat de cette unité avec celui de la lutte contre le terrorisme. Le travail de l'unité suisse est, quant à lui, limité du fait que ses ressources soient partagées avec celles de l'entraide judiciaire.

<u>Philip Grant</u>, directeur de TRIAL International, insiste sur le besoin d'améliorer la cohérence et l'efficacité dans l'instruction des dossiers relevant de la compétence universelle. « *La poursuite des crimes de guerre*

TRIAL International est une organisation non-gouvernementale qui lutte contre l'impunité des crimes internationaux et soutient les victimes dans leur quête de justice.

TRIAL International adopte une approche innovante du droit, ouvrant un chemin vers la justice pour les survivants de souffrances indicibles. L'organisation offre une assistance juridique, saisit la justice, développe les capacités des auteurs locaux et plaide en faveur des droits humains.

media@trialinternational.org +41 22 321 61 10 trialinternational.org @Trial exige à la fois des ressources appropriées et de l'indépendance. Nous appelons les Etats qui tardent à mettre en oeuvre la compétence universelle à doter leurs autorités de poursuite des moyens adéquats pour accomplir leur mission. »

CONTACTS MEDIAS

TRIAL International

Département communication Téléphone : +41 22 519 03 96 Email : media@trialinternational.org

@Trial

FIDH

Audrey Couprie

Téléphone : +33 6 48 05 91 57 Email : acouprie@fidh.org

@fidh_en

ECCHR

Annabel Bermejo

Téléphone : +49 30 6981 9797 Email : <u>bermejo@ecchr.eu</u>

@ECCHRBerlin

REDRESS

Eva Sanchis

Téléphone: +44 207 793 17 77 Email: eva@redress.org

@REDRESSTrust

Samuel Hanryon

Téléphone : +33 6 72 28 42 94 Email : shanryon@fidh.org

@Sam_hanryon

FIBGAR

Marta Turino

Téléphone: +34 91 088 23 99 Email: marta.turino@imadesc.com

@fibgar_

TRIAL International est une organisation non-gouvernementale qui lutte contre l'impunité des crimes internationaux et soutient les victimes dans leur quête de justice.

TRIAL International adopte une approche innovante du droit, ouvrant un chemin vers la justice pour les survivants de souffrances indicibles. L'organisation offre une assistance juridique, saisit la justice, développe les capacités des auteurs locaux et plaide en faveur des droits humains.